

L'association [IPARLA BAIGURA KOMUNIKAZIOA](https://www.mediabask.eus/fr) basée à Urrugne (Pays basque), qui édite le média Mediabask a récemment ouvert une nouvelle page de son histoire. Elle a en effet pris la forme d'une Société coopérative d'intérêt collectif (Scic). Un statut idéal pour un groupe de médias qui souhaite poursuivre son développement en toute indépendance. En adoptant le statut de Scic, les salariés représentent 40 % des voix de l'assemblée générale, les abonnés 30% et les partenaires 30 %. La Scic prévoit également la création d'un conseil de surveillance composé de 10 personnes et d'un directoire de 3 personnes. Rappelons que les Scic, instaurées en 2001, ont pour objet « *la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif qui représentent un caractère d'utilité sociale* ». Elles s'inscrivent dans la démarche d'économie sociale et solidaire. <https://www.mediabask.eus/fr>